

Héritiers de la Promesse

Verset clé : *"Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu"* (Galates 4:7)

Versets choisis : Galates 3:15-18 ; 4:1-7

Dans cette leçon, on trouve une image de la manière dont un père pourrait transférer ses biens à son fils à l'âge adulte. Jusque-là, le statut de l'héritier est similaire à celui d'un esclave. Telle était la condition des Juifs qui étaient tenus de suivre la loi mosaïque, même si celle-ci ne pouvait pas donner la vie à ceux qui tentaient d'en respecter les exigences (Galates 4:1-3). *"Mais, lorsque les temps furent accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin de racheter ceux qui étaient sous la loi, afin que nous recevions l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Abba ! Père !"* (versets 4-6).

Notre verset clé confirme que les Juifs croyants ont été libérés de l'esclavage de la Loi par la foi dans le sang versé du Christ, ce qui a fait d'eux des fils de Dieu. Avant leur conversion au Christ, les Gentils étaient asservis à diverses idoles. Maintenant qu'ils étaient entrés en relation avec Dieu, Paul les avertit de ne pas renoncer à leur nouvelle liberté et de ne pas tenter de manifester une vie sainte en observant les sabbats et autres fêtes associées au calendrier juif. *"Mais maintenant que vous connaissez Dieu, ou plutôt que vous êtes connus de Dieu, comment retournez-vous encore à ces faibles et pauvres rudiments, auxquels vous désirez de nouveau être asservis ? Vous observez les jours, les mois, les temps et les années. Je crains d'avoir inutilement travaillé parmi vous"* (versets 9-11).

Lorsque Paul rencontra les frères de Galatie, ils apprécièrent profondément son ministère et, au sens figuré, ils se seraient *"arraché les yeux pour les lui donner"* (chap. 4:15). Par la suite, cependant, ils furent influencés par de faux docteurs qui voulaient les asservir à la loi mosaïque. Ainsi, il était nécessaire que Paul réitère que leur statut de fils de Dieu était directement attribué à leur acceptation exclusive du sacrifice du Christ, par opposition aux contraintes légales liées à l'Alliance de la Loi (versets 16-20).

De plus, Paul oppose les deux fils d'Abraham, Isaac et Ismaël, issus de deux mères

d'alliance différentes, Sarah et Agar. Sarah donna naissance à Isaac, l'enfant de la promesse, après la naissance d'Ismaël, fils de la servante Agar. Lorsque le Christ déclara que la nation juive était rejetée et que sa maison était laissée déserte (Matthieu 23:38), le véritable héritier des promesses abrahamiques se révéla être le Christ et son Église.

Tous les croyants qui ont accepté le Christ comme leur Rédempteur et Sauveur seraient les héritiers de ces promesses – la descendance spirituelle par laquelle les bénédictions se répandraient sur l'humanité. Comme nous l'avons vu dans la leçon précédente, les légalistes juifs s'indignaient de l'enseignement clair de Paul à ce sujet (Galates 4:21-30).

Bien qu'Israël, en tant que nation, soit aveuglé par ce changement de dispensation, ses yeux s'ouvriront pendant le règne de Dieu, lorsqu'il recevra de nouveau la faveur divine lors de l'établissement de la Nouvelle Alliance. *"Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, de peur que vous ne soyez sages à vos propres yeux : une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée. Et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : Le Libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob l'impiété"* (Romains 11:25). 